



Organisation
internationale
du Travail

METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE

« UNIS DANS L'ACTION »

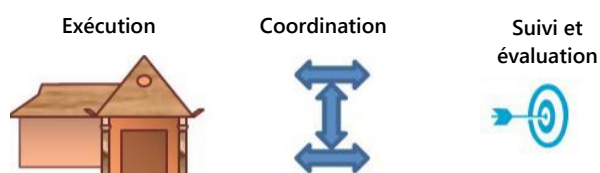
ENSEMBLE, CHANGEONS LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES GRACE A DE MEILLEURS SYSTEMES DE PROTECTION SOCIALE

LA MISE EN ŒUVRE DE SOCLES DE PROTECTION SOCIALE NECESSITE DES ACTIONS COMMUNES

La protection sociale relève de la responsabilité de différents grands ministères, organismes publics et gouvernements locaux. La prestation de services et transferts peut relever de l'administration publique, des partenaires au développement, des organisations non gouvernementales ou encore du secteur privé. Pour éviter les lacunes, les doublons et les inefficacités, il est nécessaire de définir les rôles et responsabilités des différents acteurs et de coordonner leurs actions.

Les personnes nécessitant une protection vivent parfois dans des régions éloignées et ne jouissent pas toujours de l'éducation et de la sensibilisation nécessaires pour demander les prestations auxquelles elles ont droit. Aussi, il est important de mettre en place des points d'accès près de chez elles. Ces points d'accès doivent être bien articulés avec le reste du système de protection sociale grâce à des procédures et d'outils standardisés, ainsi que d'un système informatique de gestion (MIS) efficace. Cette coordination verticale des institutions garantit une exécution équitable, transparente, responsable et efficace des socles de protection sociale (SPS).

Les personnes ont souvent de multiples besoins en matière de protection sociale, et nécessitent un paquet de services et de transferts complémentaires (comme des allocations alimentaires, d'éducation et familiales; des aides au revenu et des formations professionnelles) qui exigent la coordination des institutions de l'étape de l'élaboration des politiques à la mise en œuvre pratique des composantes du SPS



Différents mécanismes d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation ont été pilotés dans le monde entier dans un effort visant à faire des socles de protection sociale une réalité pour tous.



UNE APPROCHE EN TROIS ETAPES

1. Analyser la situation existante

Une analyse du système et des politiques de décentralisation de protection sociale d'un pays est effectuée pour évaluer les lacunes et les problèmes d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation du système de protection sociale.

Une approche participative est adoptée pour s'assurer que le point de vue de tout le monde est bien pris en compte et que les recommandations sont basées sur un consensus national.

2. Concevoir le mécanisme d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation

Les fonctions du mécanisme sont décrites de façon détaillée et les rôles et responsabilités des différents acteurs à l'échelle de l'administration sous-nationale sont identifiés.

Des ateliers participatifs sont organisés pour s'assurer que la conception définitive est pertinente, acceptable est faisable.

3. Mettre en œuvre le mécanisme

Les changements nécessaires au niveau du système sont identifiés et un plan de mise en œuvre est élaboré. Les processus sont décrits de façon détaillée et les outils (par ex. manuels, brochures, solutions informatiques) sont développés, testés et mis en œuvre. Les acteurs nationaux suivent des formations concrètes.



SYSTEME D'ENREGISTREMENT UNIQUE AU PAKISTAN: RENDRE LA PROTECTION SOCIALE ACCESSIBLE ET TRANSPARENTE

L'OIT appuie la mise en œuvre de la politique de protection sociale de la province de Khyber Pukhtunkhwa (KP) au Pakistan. Cette politique recommande la mise en place d'un Modèle de mise en œuvre de district basé sur un système unique et coordonné d'enregistrement et d'identification, un système informatique de gestion, un cadre de suivi et d'évaluation et un mécanisme de coordination (Comités de district pour la protection sociale). Cette approche encourage la création d'articulations entre les programmes en proposant des paquets de prestations combinées répondant mieux aux besoins des bénéficiaires. Ce Modèle de mise en œuvre de district a été testé dans deux districts (Peshawar et Nowshera) avec l'appui de l'OIT, et sera bientôt déployé dans d'autres parties du pays.

DU DROIT A LA REALITE GRACE A VOTRE SOUTIEN

La protection sociale est l'une des grandes priorités du système des Nations Unies et l'opportunité de réaliser le programme de développement pour l'après-2015 par l'unité d'action.

Avec votre appui, nous pouvons aider de nombreux pays à améliorer leur système de protection sociale et à faire du socle de protection sociale une réalité pour toutes les personnes dans le besoin.

Au niveau national, ensemble, nous pouvons:

- Evaluer les lacunes et les problèmes d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation du système de protection sociale, et formuler des recommandations.

150 000 USD (6-8 mois)

- Appuyer les acteurs nationaux dans la conception d'un mécanisme d'exécution, de coordination, et de suivi et d'évaluation, principalement par des ateliers.

200 000 USD (un an)

- Appuyer les acteurs nationaux dans le développement des processus et outils et du MIS nécessaires à la mise en œuvre du mécanisme.

250 000 USD (18 mois)

- Appuyer les acteurs nationaux dans le développement d'un plan de mise en œuvre, l'identification des zones pilotes et l'administration du projet de mise en œuvre.

400 000 USD (2 ans)

Au niveau mondial, ensemble, nous pouvons:

- Documenter les expériences nationales par des fiches et vidéos

100 000 USD pour 8 pays

- Développer un guide pratique et multilingue sur la mise en œuvre des socles de protection sociale en étroite partenariat avec les initiatives en cours dans les pays.

150 000 USD par an

A L'ECOUTE DE VOS AMBITIONS

En tant que partenaire/donateur, vous recevrez des rapports réguliers sur les progrès effectués et vous avez accès aux activités du projet en cours et aux indicateurs de performance.

Pour discuter plus amplement de vos objectifs et des façons dont vous pouvez appuyer les pays dans la mise en place de systèmes de protection sociale plus transparents, accessibles et efficaces pour améliorer la vie de millions de personnes dans de nombreux pays, veuillez contacter:



Valérie Schmitt,

Directrice adjointe,
Département de la protection sociale,
Cheffe du Programme-phare
schmittv@ilo.org

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE:



<http://flagship.social-protection.org>



ET SUIVEZ-NOUS



www.facebook.com/SPplatform



www.twitter.com/soc_protection



www.youtube.com/user/llov



www.linkedin.com/company/social-protection-platform